

Voir le fil d'Ariane

1. [Accueil](#)
2. Entity Print

Partager

- Partager :



Publié le **17 mars 2026**

Remise en conformité de Points de Mutualisation (PM) à venir



Suite à la dégradation de Points de Mutualisation (PM), liée au mode STOC, Seine-et-Marne THD (délégataire de sem@fibre77) va procéder durant les semaines S13 et S14 à la remise en conformité de 13 PM répartis sur 8 intercommunalités et 12 communes, dont voici la liste :

- **Communauté d'Agglomération Pays de Fontainebleau** : communes d'Achères-la-Forêt et de Chailly-en-Bière
- **Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie** : communes d'Amillis et de Faremoutiers
- **Communauté d'Agglomération Melun-Val de Seine** : commune de Saint-Fargeau Ponthierry
- **Communauté de Communes Provinois** : commune de Provins
- **Communauté de Communes Brie Nangissienne** : communes de Rampillon et La Croix-en-Brie
- **Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux** : commune Les Ecrennes
- **Communauté de Communes Deux Morin** : communes de Meilleray et de Doué
- **Communauté de Communes Val Briard** : commune de Liverdy-en-Brie

Les détails de ces opérations ont été communiqués par courrier du délégataire à chaque commune et EPCI concerné.